



AVENANT N°2

Annule et remplace l'avenant N°1 100 MILLES ET + DU CHANTIER DU REDO YACHT CLUB DU CROESTY-ARZON DU 06 AU 09 juin 2025

Vu les conditions météo, le parcours côtier coef 1 prévu est annulé.

Signal d'avertissement **14h00** pour le parcours des 100 Milles et + Chantier du REDO

Parcours des 100 milles et ++ (env. : 140mn)				
Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ			
2	Cardinale Nord Quiberon	Contourner	Bâb.	47°29.647 N 003°02.599 W
3	Cardinale Ouest Recherche	Contourner	Trib.	47°25.563 N 002°50.405 W
4	Cardinale Ouest Basse Capella	Contourner	Trib.	47°15.653 N 002°42.814 W
5	Ile de Belle-Île	Laisser	Trib.	
6	Ile de Groix	Laisser	Trib.	
7	Pointe Pen Men	Contourner	Trib.	47°39.156 N 003°30.922 W
8	Cardinale Est Speerbrecker	Laisser	Trib.	47°39.102 N 003°26.346 W
9	Cardinale Est Edouard de Cougy	Laisser	Trib.	47°37.922 N 003°23.909 W
10	Cardinale Est Les Galères	Contourner	Bâb.	47°18.760 N 003°02.750 W
11	Cardinale Nord Bonen du Four	Contourner	Bâb.	47°18.564 N 002°39.275 W
12	Cardinale Sud Banc Quiberon	Contourner	Trib.	47°28.051 N 003°02.314 W
13	Arrivée Sud Méaban			47°30.761 N 002°56.219 W

Modification du Mail de gilles BRICOUT

PERMANENCE DU PC COURSE YCCA

Marc EYMOND : 06 62 36 70 09

Gilles BRICOUT : 06 08 58 74 13

gilles.bricout@gmail.com

GILLES BRICOUT



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72